

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DU PLANAY

Conformément à l'article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Je vous prie de bien vouloir assister

AU CONSEIL MUNICIPAL QUI SE REUNIRA EN SESSION ORDINAIRE  
A LA MAIRIE DU PLANAY

**Le Vendredi 20 mars 2020 à 19 h**

Ordre du Jour

- 1/ Election du Maire
- 2/ Détermination du nombre d'adjoints
- 3/ Election des adjoints
- 4/ Désignation des conseillers communautaires
- 5/ Lecture de la charte de l' élu local

Le Planay, le 17 mars 2020

Le Maire,  
BENOIT Jean-René

